



**Coordination nationale des comités de défense
des hôpitaux et maternités de proximité**
(association agréée par Arrêté du 14-8-2008)

Communiqué

(Prière de publier en page « Quimper »)

La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité tient à exprimer toute sa solidarité et son soutien aux sections syndicales CGT et SUD et aux personnels hospitaliers de l'Hôpital Gourmelen, en lutte pour le maintien de l'accueil de jour et des urgences psychiatriques dans cet hôpital spécialisé .

Elle refuse toute politique d'austérité dans le domaine de la santé. Une telle politique ne peut qu'être préjudiciable aux besoins des patients. Elle demande que les moyens humains et financiers nécessaires soient accordés à l'Hôpital Gourmelen pour qu'il puisse entièrement remplir sa mission au service de la population. La Coordination ne peut admettre une politique de santé qui fait passer les impératifs financiers et le souci de la rentabilité avant les besoins sanitaires de la population.

Pour la Coordination nationale,
le vice-président pour la région Bretagne,
Yves Jardin (02.98.92.30.63)